



# *Restitution des cahiers de participation* CICS du 26 octobre 2022

*Version 3.0*



## Contexte

### *Périmètre de l'intervention Green Cross*

#### *Périmètre de l'intervention de Green Cross, actualisé en juillet 2022:*

- S'assurer que les rapports des experts comprennent bien les réponses aux questions posées dans les cahiers des charges (qu'elles soient positives ou négatives) – même si la DIMENC a déjà ce rôle dans le cadre de l'arrêté provincial,
- **Recueillir les cahiers de participation via le site web, et consolidation**
- Participer aux restitutions, en format CICS, les 26 octobre et 30 novembre 2022, et présentation en amont des restitutions des études techniques pour faire la synthèse des cahiers de participation et témoigner sur la conformité entre le contenu des études, et le cahier des charges tel que fixé par l'arrêté provincial.

# Contexte – recueillir les cahiers de participation

## *Recueil des cahiers de participation*

- Le site web de la restitution est en ligne: <https://restitutionusinedusud.nc/>



- 3 messages envoyés les 25 juillet, 25 août, 4 septembre auprès des **représentants d'intérêt rencontrés en phase d'initiation**, des **représentants associatifs et coutumiers**, et des **media**:
  - 310 emails contactés,
  - taux d'ouverture > 30 %
- Clôture de la collecte des cahiers de participation au 15 septembre 2022*

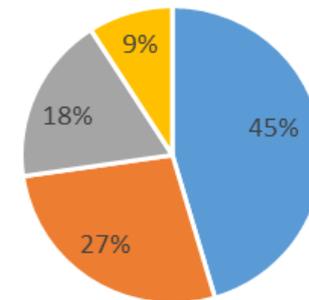
# Restitution des cahiers de participation

## Synthèse des réponses reçues

### 11 cahiers d'acteurs reçus

*Action biosphère*  
*Association citoyen montdorien*  
*Association Nakametys*  
*CCCE*  
*Comité de Défense du Sud*  
*Corail Vivant*  
*EPLP*  
*Exploitation agricole à Tamoā*  
*L'OEIL*  
*Parents d'élèves Wawiluu*  
*Treu Beree Kwegnyii*

### Répartition des réponses reçues



■ associations  
■ collectifs  
■ organisations liées au Pacte du Grand Sud  
■ exploitation agricole et forestière

**Le rapport de synthèse (cahier PDF) a été mis à disposition de Prony Resources, la DIMENC et la Province Sud le 17 septembre 2022, ainsi que l'ensemble des cahiers de participation.**

# Restitution des cahiers de participation

## *Domaines abordés*

- Argumentation précise, factuelle, documentée
- 2 structures participantes ont requis l’anonymat, les autres sont précisément décrites
- 6 cahiers de participation comportent illustrations et bibliographie

Domaine	Sous-domaines	Nombre de questions, commentaire ou propositions consolidés	Nb cahiers concernés
Stabilité et résistance du site	8	46	9
Impact sur la biodiversité marine et terrestre	6	12	6
Impacts sur l'eau	3	22	7
Impacts sur l'air	2	6	5
Impact sur les populations	3	8	4
Restitution des études techniques et consultation des populations	5	25	11
Gouvernance et activité de l'usine du Sud	9	34	10

***9 répondants sur 11 – ainsi que des contacts n’ayant pas posté de cahier de participation – ont demandé des précisions sur les modalités de restitution, et à être tenu informés de la disponibilité de la synthèse des cahiers de participation et des résultats des études techniques.***

# Restitution des cahiers de participation

## Consolidation par domaine abordé

Domaine	Nb cahiers concernés	Nb questions, commentaires, propositions consolidés	CICS 26 octobre	CICS 30 novembre	Etudes concernées (cf. Prony Resources)	
<b>Stabilité et résistance du site</b>						
A.1	Intégrité et stabilité de l'ouvrage KO2					
A.2	Mesures correctives mises en place suite aux incidents d'exploitation passés					
A.3	Résistance aux séismes					
A.4	Résistance aux effets du dérèglement climatique					
A.5	Evolution du site, du mode de production, des autorisations d'exploitation et de la réglementation applicable	9	46	4	6	Etudes 1, 2, 3, 5, 7
A.6	Opérations industrielles sur site					
A.7	Référenciel des polluants à suivre					
A.8	Gestion des risques, dommages, enjeux de sécurité civile					
<b>Impact sur la biodiversité marine et terrestre</b>						
B.1	Evolution de la biodiversité aux environs du site					
B.2	Mortalité des organismes marins					
B.3	Inventaire des espèces et plan de conservation associé					
B.4	Pollution lumineuse sur site minier	6	12	0	2	Etude 4
B.5	Préservation des paysages					
B.6	Suivi des mesures et plans de conservation					
<b>Impacts sur l'eau</b>						
C.1	Mode opératoire sur les prélèvements et rejets en eau, contrôle et suivi					
C.2	Gestion de l'émissaire marin	7	22	1	3	Etudes 2, 3, 4, 5 et 6
C.3	Impact et suivi des rejets en mer					
<b>Impacts sur l'air</b>						
D.1	Gestion du soufre					
D.2	Polluants et rejets atmosphériques	5	6	0	1	Etudes 6 et 7
<b>Impact sur les populations</b>						
E.1	Prévention accident majeur et information des populations					
E.2	Exposition des travailleurs	4	8	0	2	Etude 7
E.3	Exposition des populations locales					
<b>Restitution des études techniques et consultation des populations</b>						
F.1	Format de la restitution des études techniques et de consultation des populations					
F.2	Mode opératoire dans le suivi des études techniques et la consultation des populations					
F.3	Suivi environnemental et implication des parties prenantes	11	25	4	3	Toutes
F.4	Financement du suivi environnemental					
F.5	Financement des garanties environnementales					
<b>Gouvernance et activité de l'usine du Sud</b>						
G.1	Retombées économiques pour les populations					
G.2	Gouvernance économique					
G.3	Certification, normes et standards					
G.4	Projet Lucy					
G.5	Retour d'expérience des incidents, accidents et risques industriels passés	10	34	0	0	Aucune
G.6	Débat public et gouvernance territoriale					
G.7	Enjeux économiques et fiscaux "pays"					
G.8	Stratégie d'exploitation					
G.9	Prospective territoriale					

# Restitution des cahiers de participation

## *Priorisation de la restitution*

*Au vu des études techniques abordées ce jour, **3 domaines seront restitués en détail aujourd'hui:***

- Stabilité et résistance du site,
- Impacts sur l'eau,
- Restitution des études techniques et consultation des populations.

***3 domaines seront restitués en détail le 30 novembre:***

- Impact sur la biodiversité marine et terrestre,
- Impact sur l'air,
- Impact sur les populations

***1 domaine restitué comme important** (10 cahiers de participation sur 11, 34 questions sur 153) n'a pas de transcription directe dans les études techniques.*

# Restitution des cahiers de participation

## Domaine Stabilité et résistance du site 1/3

Domaine	Sous-domaine	Nb cahiers concernés	Questions, remarques ou propositions	Focus CICS 26/10	Focus CICS 30/11	Expertise en rapport (info fournie par Prony Resources)
<b>A. Stabilité et résistance du site</b>						
A.1	Intégrité et stabilité de l'ouvrage KO2	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- principaux risques remontés: - étanchéité de la géomembrane, risque d'infiltrations sous le bassin, risque de pollution des eaux souterraines, effets d'un séisme ou d'une inondation</li> <li>- la solidité du barrage est-elle remise en cause par les grandes crues à l'intérieur du barrage ? si oui, sur combien d'années est garanti le dispositif mis en place ?</li> <li>- la solidité du barrage est-elle remise en cause par les grandes crues formant des ruissellements des eaux pluviales autour du barrage ? si oui, sur combien d'années est garanti le dispositif mis en place ?</li> <li>- les dispositifs de contrôle de stabilité autour du barrage sont-ils effectifs / conformes aux standards applicables / suffisants ?</li> <li>- quelle est la périodicité réglementaire de contrôle de la stabilité du barrage ? cette périodicité est-elle respectée aujourd'hui ?</li> <li>- la géomembrane est-elle contrôlée / quelle est la périodicité réglementaire de contrôle ? A combien d'année est fixée la durée de vie de la géomembrane (le chiffre de 10 ans est parfois cité) ?</li> <li>- quel est l'état actuel de la géomembrane ? est-elle fissurée aujourd'hui ?</li> </ul>	Oui	Oui	Etudes 1, 2 et 3
A.2	Mesures correctives mises en place suite aux incidents d'exploitation passés	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- quelles garanties pour éviter que les accidents du passé ne se reproduisent plus ?</li> <li>- sont citées en particulier les fuites d'acide 2008-2009, 2012, 2013, 2014 et 2016, ainsi que les feux répétés sur le stock solide, et l'impact sur la forêt du SO2</li> <li>- 2009-2014: fuites de 3,3 m3 en 2009, 500 à 100 m3 en 2012 et accidents en avril 2010 (colonne d'extraction), mai 2014 (fuite d'acide et rupture du tuyau de rejets en mer) - 1359 poissons morts appartenant à 16 espèces différentes, dont 5 protégées et 2 sur la liste rouge UICN (rapport biotop)</li> </ul>	Non	Non	
A.3	Résistance aux séismes	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- inquiétudes sur le niveau de remplissage du barrage KO2, et sa conformité par rapport aux prévisions de l'industriel / par rapport aux autorisations d'exploitation</li> <li>- différences sur la résistance en séismicité entre un barrage KO2 au niveau de remplissage le plus bas / et le plus haut ?</li> <li>- comment est-ce que l'industriel compense la variation du niveau du barrage pour éviter tout effondrement avant l'exploitation du projet LUCY prévue début 2024 ?</li> <li>- le barrage KO2 est-il fissuré aujourd'hui ? Si oui, quelles sont les réparations prévues ? recommandation d'identifier et colmater les fissures de la géomembrane</li> <li>- peut-on vérifier et éclaircir si le barrage KO2 est étanche ou non, et si il y a infiltration et pollution d'une doline en aval dudit barrage</li> <li>- selon une étude MECATER, les matériaux constitutifs des fondations du barrage KO2 présentent un potentiel de liquéfaction acceptable sauf pour les colluvions de surface en aval, ce qui pourrait être amélioré avec la construction d'une butée de pied</li> <li>- augmenter la capacité de pompage du système de drainage sous géomembrane</li> <li>- mettre en place des drains de dérivation des eaux de ruissellement du parc à résidus</li> </ul>	Oui	Oui	Etudes 1, 2 et 3
A.4	Résistance aux effets du dérèglement climatique	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- risques de débordement du barrage KO2 sous l'effet de la Nina</li> <li>- risques de pollution lors d'épisodes d'intempéries par le ruissellement intense des eaux de pluies</li> </ul>	Oui	Oui	Etudes 2 et 3

# Restitution des cahiers de participation

## Domaine Stabilité et résistance du site 2/3

Domaine	Sous-domaine	Nb cahiers concernés	Questions, remarques ou propositions	Focus CICS 26/10	Focus CICS 30/11	Expertise en rapport (info fournie par Prony Resources)
A.5	Evolution du site, du mode de production, des autorisations d'exploitation et de la réglementation applicable	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- impact des nouvelles constructions et agrandissement (Lucy, barrage...) sur la forêt, les Araucaria Goroensis (pin colonnaire de Goro),...</li> <li>- demande de précisions sur la stratégie de l'industriel concernant les déchets séchés que va produire le futur projet Lucy : quelle sera leur composition chimique ? Est-ce que ces déchets peuvent être revalorisés au niveau environnemental ? Est-ce que ces déchets peuvent permettre la plantation et culture de végétaux ?</li> <li>- impact environnemental du projet de ferme photovoltaïque : quel est le site d'implantation prévu ? Quelles seront les conséquences sur la faune et la flore environnantes ?</li> <li>- pourquoi l'Usine du Sud a-t-elle le statut de complexe industriel Seveso 2 à Haut Risque, et non Sévés0 3 comme beaucoup de sites européens depuis 2015 ?</li> <li>- deux piézomètres (PP1-A et PP1-B), au pied de la berme (ASR A), n'ont fait l'objet d'aucune mesure en 2018 et les paramètres Chrome VI, Silice, Hydrocarbures, Demande chimique en oxygène, Potentiel d'oxydoréduction, Ammonium, Carbone organique total et Azote total ne sont suivis que sur certains piézomètres</li> <li>- dans le cadre de sa certification RSE ISO 26000, l'entreprise Prony Resources diffuse un rapport avec des paramètres très généraux. Il est souhaité d'avoir à la fois des informations sur l'activité minière, et sur la re-végétalisation, mais aussi sur les actions menées pour minimiser les impacts d'activités et restaurer les sites détruits.</li> </ul>	Non	Oui, en partie (tout sauf Lucy / ferme solaire / risque industriel / normatif réglementaires et autorisations d'exploitation)	Etude 3
A.6	Opérations industrielles sur site	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- amélioration de la gestion des opérations de chargement / déchargement du vrac, du nettoyage des résidus vraciers, notamment entre chaque déchargement</li> <li>- optimisation de la capacité de stockage du bassin de soufre, du curage du bassin et de la dérivation des eaux de ruissellements hors du bassin</li> <li>- demande d'un plan clair et précis sur le stockage et les manutentions (effectuées post-2016 et attendues par le projet Lucy), qu'ils soient liquides ou rocheux, ainsi que sur l'état de saturation et les capacités encore disponibles pour chaque stockage.</li> <li>- la lixiviation du minerai permet-elle d'extraire d'autres terres rares comme la Scandium ?</li> </ul>	Non	Non	

# Restitution des cahiers de participation

## Domaine Stabilité et résistance du site 3/3

Domaine	Sous-domaine	Nb cahiers concernés	Questions, remarques ou propositions	Focus CICS 26/10	Focus CICS 30/11	Expertise en rapport (info fournie par Prony Resources)
A.7	Référenciel des polluants à suivre	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- identification des polluants non pris en compte dans la liste des rejets et substances, lors de la combustion de charbon et de l'étape d'extraction par solvant (Composés Organiques Volatiles : benzène, acétaldéhyde..., Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques : benzo-a-pyrène, naphthalène..., métalloïdes : plomb, cadmium...)</li> <li>- absence de certaines substances dans la liste des polluants traceurs de risque (de l'étude d'impact Goro Nickel) comme le benzène, cancérigène pour l'homme, les dioxines / toxines et leur risque d'ingestion et de bioamplification via les produits de la pêche</li> <li>- demande de la liste exhaustive des matériaux / substances utilisés ou présents sur le site, de leur potentielle dangerosité pour l'homme, pour l'environnement et des moyens employés pour la surveillance / le contrôle de ces produits. En particulier, déterminer la nature des substances organiques (notamment Composés Organiques Volatiles) et les quantités de métaux émises par le site.</li> <li>- demande de compléter ces listes par des indicateurs sur les seuils instantanés / et en bioaccumulation pour l'homme et l'environnement, et sur les risques de dispersions de ces métaux</li> <li>- pourquoi, dans le chapitre 1 volume 2 du tome 3 de l'étude d'impact, la seule toxicité retenue est celle par inhalation, sans justification ?</li> <li>- il est recommandé, en plus des études d'impact sanitaire sur les émissions atmosphériques, d'avoir des études d'impacts (et des valeurs toxiques de référence) sur les rejets aqueux dans le milieu naturel, pour tous les polluants traceurs de risque.</li> <li>- l'absence de considération accordée aux dioxines, semble-t-il faute d'étude de référence, pose question.</li> <li>- concernant les poussières, il est demandé un bilan précis en particulier sur site, eu égard aux valeurs-guide pour la qualité de l'air de l'OMS.</li> </ul>		Oui	Etude 7
A.8	Gestion des risques, dommages, enjeux de sécurité civile	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- quels sont les modèles de risques par rapport à l'effondrement du barrage et l'impact en vies humaines ?</li> <li>- quels sont les modèles de risques par rapport à l'effondrement du barrage et les pertes en espèces végétales globales et endémiques ?</li> <li>- quels sont les modèles de risques par rapport aux espèces marines globales et endémiques ?</li> <li>- quels sont les modèles de simulation et de prévention de la pollution dans le lagon en cas de rupture du barrage KO2 (zone d'impact citée intégrant spécifiquement Goro, Prony, ile Ouen, ile des Pins, Thio...parfois bien au-delà)</li> <li>- quels sont les risques d'infiltration par les résidus d'acide et autres substances toxiques de par l'éventuelle fissuration de la géomembrane ?</li> <li>- comment est posé le risque de contamination du "garde-manger" au niveau du lagon ?</li> <li>- comment est anticipé le risque KO4 d'infiltration de polluant qui irait vers la rivière des lacs, en lien avec la Kuebiny (et pourrait présenter un risque de pollution de l'eau potable de Goro et Touaourou) ?</li> <li>- proposition d'exercices de sécurité civile avec les populations riveraines</li> </ul>	Oui, en partie (KO2)	Oui, en partie (risque sanitaire et ressource en eau)	Etudes 2, 3, 5, 7 Domaines non abordés par les études techniques: risque industriel

# Restitution des cahiers de participation

## Domaine Impact sur l'eau

Domaine	Sous-domaine	Nb cahiers concernés	Questions, remarques ou propositions	Focus CICS 26/10	Focus CICS 30/11	Expertise en rapport Prony Resources
<b>C. Impacts sur l'eau</b>						
C.1	Mode opératoire sur les prélèvements et rejets en eau, contrôle et suivi	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- questionnements sur le mode opératoire et la nature des rejets en eaux de surface et en mer.</li> <li>- demande d'une étude scientifique exhaustive de simulation de la propagation des pollutions en cas de fuite ou d'effondrement du barrage à résidus, en fonction de la courantologie</li> <li>- demande de diffusion des données de suivi hydrologique notamment de la rivière de la Kwé</li> <li>- il est précisé que la limite de partage des eaux souterraines entre la plaine des Lacs, Kwé Biny et Kwé Nord n'est pour le moment pas connue, et qu'il pourrait y avoir connexion entre réseaux souterrains. La zone humide de la plaine des Lacs est classée Ramsar.</li> <li>- un suivi spécifique est attendu sur la perturbation de la rivière Creek Baie Nord</li> <li>- un autre suivi spécifique est attendu sur l'éventuelle perturbation des sources souterraines en aval de l'aire de stockage, notamment pour les sulfates et la conductivité - des anomalies concernant le soufre et le manganèse ont également été citées.</li> <li>- des perturbations dans les teneurs en chrome 6 et une tendance à l'augmentation ont été constatées sur la période 2014-2018 - il semblerait que la cause exacte de cette augmentation ne soit toujours pas identifiée</li> </ul>	Oui, en partie (KO2)	Oui, en partie (suivi environnemental)	Etudes 2, 3, 5, 6  Domaine non abordé: mode opératoire et nature desrejets en eaux de surface et en mer (gestion environnementale)
C.2	Gestion de l'émissaire marin	7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- comment est suivi et contrôlé le caractère opérationnel de l'émissaire ? le dispositif est-il opérationnel aujourd'hui ? le tuyau est-il détérioré ?</li> <li>- demande de précisions sur l'obstruction de l'émissaire marin qui se remplit de dépôts et les solutions pour y remédier</li> <li>- demande d'informations sur la nature, l'emplacement des orifices percés sur le tuyau et sur le contrôle des rejets</li> <li>- demande d'informations sur la manières dont les obligations ICPE s'appliquent désormais de par ses modifications de structure</li> <li>- quelle application par l'industriel des recommandations de l'INERIS / IFREMER en date du 5 décembre 2014 sur le suivi de certaines substances de l'émissaire marin ? La recommandation portait sur le suivi des 41 substances de la directrice cadre de l'Europe sur l'eau, du mercure, du cyanex et des paraffines synthétiques.</li> <li>- demande de précisions sur la réglementation actuellement en application et sur la périodicité de contrôle ?</li> <li>- demande de précisions sur la nature exacte des contrôles effectués, le mode opératoire et la périodicité des contrôles, ainsi que leur conformité avec les standards applicables (code de l'environnement de la Province Sud et standards métiers)</li> </ul>		Oui	Etudes 4 et 5
C.3	Impact et suivi des rejets en mer	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- existence et toxicité de rejets en mer ou en baie de Prony</li> <li>- impacts de l'activité minière sur les réseaux hydrogéologiques du territoire et le lagon : engravement de la rivière de la Kwé, accumulation de métaux lourds dans les baies de Kanua, infiltrations dans la rivière Kuebiny, rejets des effluents dans le canal de la Havannah, contamination de la réserve Merlet, assèchement de la plaine des lacs, accumulation de charbon dans les rivières Wajana et Truu, l'envasement des baies de Port Boisé et Kwé ...</li> <li>- dispositifs de mesures régulières de la pollution (présence de métaux ou produits utilisés sur l'Usine), en fonction de la courantologie, dans le lagon Sud, à l'île Ouen, à l'île des Pins, à Unia, Borendi, Grand Coude, Mont Dore.</li> <li>- quelles analyses et observations de la courantologie ? est-ce que les dispositifs de constatation et de mesure de la pollution sont adaptés par rapport à la courantologie ?</li> <li>- modes et moyens de contrôle au niveau de la réserve Merlet ?</li> <li>- niveau de pollution constaté sur la réserve Merlet ?</li> <li>- proximité entre la réserve et le tuyau</li> <li>- est-ce que la réserve Merlet a toujours lieu d'exister avec ce niveau de pollution ?</li> </ul>		Oui	Etudes 4 et 5

# Restitution des cahiers de participation

## Domaine restitution études / consultation populations 1/2

Domaine	Sous-domaine	Nb cahiers concernés	Questions, remarques ou propositions	Focus CICS 26/10	Focus CICS 30/11	Expertise en rapport Prony Resources
<b>F. Restitution des études techniques et consultation des populations</b>						
F.1	<b>Format de la restitution des études techniques et de consultation des populations</b>	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'audit indépendant complet de toutes les installations minières et métallurgiques demandé lors des négociations n'a pas été réalisé,</li> <li>- Toutes les questions posées lors des négociations ne sont pas prises en compte dans le périmètre retenu pour les 7 expertises,</li> <li>- La population et les associations / collectifs parties prenantes des négociations n'ont pas été conviées aux restitutions des résultats des expertises techniques,</li> <li>- Plusieurs associations environnementales déplorent que les études environnementales ne leur aient pas été communiquées, notamment celles qui ont participé aux négociations à l'origine de ces études techniques,</li> <li>- Absence de définition des critères de désignation des membres du « Comité environnemental » comprenant des structures locales de défense de l'environnement » par l'autorité régulatrice. Certaines associations et collectifs qui ont participé aux revendications, voire aux négociations lors du dernier conflit sur l'usine du Sud ne sont plus représentés dans les instances officielles de surveillance (Codef Sud, Action Biosphère, Corail Vivant....)</li> </ul>	Oui	Oui	Toutes
F.2	<b>Mode opératoire dans le suivi des études techniques et la consultation des populations</b>	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le pilotage des expertises est assuré par Prony Resources,</li> <li>- Les experts mandatés ne se rendent pas forcément sur le terrain et travaillent à partir de données fournies par Prony Resources,</li> <li>- Green Cross en tant que pilote de la consultation n'est pas mandaté pour valider la pertinence et l'effectivité de la démarche expertises et consultation,</li> <li>- La méthode retenue des cahiers de participation, uniquement via internet, sans rencontre des habitants en direct, exclue une part importante de la population,</li> <li>- Les demandes de visites de site par les associations et institutions coutumières ont été refusées</li> <li>- Effectuer des restitutions publiques</li> <li>- Demande d'une nouvelle table ronde en urgence, ainsi que l'organisation d'une visite de site avec toutes les associations et collectifs qui ont participé aux revendications et/ou aux négociations</li> <li>- Demande d'explications sur les membres du "comité environnemental comprenant des structures locales de défense de l'environnement dont les membres sont désignés par l'autorité régulatrice", résultant de l'accord politique (11ème point), et qui semble ne plus comprendre les associations présentes lors de la table ronde de janvier 2021.</li> </ul>	Oui	Oui	Toutes

# Restitution des cahiers de participation

## Domaine restitution études / consultation populations 2/2

Domaine	Sous-domaine	Nb cahiers concernés	Questions, remarques ou propositions	Focus CICS 26/10	Focus CICS 30/11	Expertise en rapport Prony Resources
F.3	Suivi environnemental et implication des parties prenantes	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une manière générale, manque de communication sur les démarches, les projets, le suivi environnemental mis en place par Prony Resources</li> <li>- Demande spécifique d'actions de suivi environnemental et de partage d'informations sur :               <ul style="list-style-type: none"> <li>. les activités de re-végétalisation et de protection de la biodiversité mises en place par Prony Resources (bilans, suivi, espèces sélectionnées...)</li> <li>. le traitement de tous les déchets (stériles de mines, boues issues de l'usine, résidus des bassins de décantation...), qu'ils soient liquides, rocheux... et la gestion des infrastructures de stockage</li> <li>. les impacts environnementaux de la ferme photovoltaïque</li> </ul> </li> </ul>	Oui, en partie	Oui, en partie	Non répondues: communication sur les démarches, projets et le suivi environnemental mis en place par Prony Resources en général, demandes spécifiques d'action de suivi environnemental et de revégétalisation, traitement des déchets et gestion stockage, impacts environnemental
F.4	Financement du suivi environnemental	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu de financements sont dédiés à ce contrôle externe et indépendant : la demande d'outils financiers permettant une meilleure transparence et un meilleur suivi est régulière</li> <li>- Préoccupations concernant l'absence d'échanges techniques entre l'CEIL, les experts et les organisateurs de la consultation + concernant l'absence d'examen / d'appui de ces nouvelles expertises techniques sur les fonds documentaires produits par l'Oeil (synthèses environnementales réalisées, recommandations préconisées pour améliorer les dispositifs de surveillance, rapports effectués sur les préoccupations et attentes des populations locales, son centre de ressources documentaires, ses Géoprotails donnant accès à des données brutes...)</li> <li>- Différents cahiers d'acteurs (dont celui de l'Oeil) mentionnent une dépendance financière forte de l'CEIL à l'égard de Prony Resources</li> <li>- Il est également mentionné que l'Oeil, structure créée pour être une organisation de référence sur le suivi environnemental de l'Usine du Sud, connaît des difficultés structurelles (notamment d'accès à la donnée environnementale) pour assurer pleinement ses missions autour de l'usine du Sud. Différentes situations de possibles conflits d'intérêts entre Prony Resources et les acteurs sensés effectuer ces suivis (CCCE, CEIL, SCALAIR, Province Sud...) ont été mises en avant.</li> </ul>	Non	Non	
F.5	Financement des garanties environnementales	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la Compagnie Financière de Prony est présentée comme actionnaire à hauteur de 30% de la société Prony Resources mais affiche un capital social d'1 euro selon son immatriculation au greffe du Tribunal de Commerce de Paris, au 23 janvier 2021</li> <li>- Est-ce que le prêt consenti par l'Etat à Vale NC, en 2016, a été remboursé ? Est-ce que le « Pacte de stabilité fiscale » accordé à Vale NC a été repris par Prony Resources ? A quelle garantie l'Etat a prêté 240 millions de dollars lors de la vente? Comment justifier les 100 millions de dollars de défiscalisation octroyée lors de la vente ?</li> <li>- Qui paiera quoi en cas de rupture du barrage KO2 ?</li> </ul>	Oui, en partie (qui paie / porte la responsabilité en cas de rupture KO2 ?)		Etude 2 (qui paie quoi en cas de rupture KO2 ? Qui en portera la responsabilité)

## GREEN CROSS

France & Territoires  
19 rue de Miromesnil  
75008 Paris

<http://www.gcft.fr>

Contact Usine du Sud :  
[usinedusud@gcft.fr](mailto:usinedusud@gcft.fr)

### Chargée de mission



Lucile Pillot a une triple formation en **sciences politiques, sociologie et urbanisme**. Elle a suivi des cours de **Disaster Management** et **Environmental Science**, et participé à l'atelier européen **Resilient Cities**. Elle s'investit également beaucoup sur le croisement des enjeux environnementaux et sociétaux.

### Direction



**Nicolas Imbert** est **directeur** de Green Cross France et Territoires. **Ingénieur** de formation, il organise des diagnostics et plans d'actions territoriaux de **résilience** et **d'environnement** – y compris sur des sujets liés aux **industries extractives**, à la **transformation de filières industrielles**, et au secteur des **métaux**.

### Chef de projet senior



**Jean-Yves Leber** est spécialiste des **questions de sciences et société**. Né en 1963, diplômé de Dauphine, il est représentant de la société civile à la Commission d'Orientation de la Recherche et de l'Expertise (CORE) de l'Institut National de l'Environnement et des Risques (INERIS), membre du Comité pour l'Economie Verte du Ministère de l'Environnement et a été membre du **Conseil National du Débat sur la Transition Energétique**.

Il est actif en Europe et en Afrique pour la transition vers le développement de modèles économiques plus respectueux de l'homme et de son environnement.